

## **Circulaire d'organisation de l'épreuve anticipée de 1<sup>ère</sup> d'étude de gestion, session baccalauréat 2013**

### **Circulaire d'organisation de l'épreuve de 1**

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements,

Pour la session 2013, l'épreuve anticipée d'étude de gestion du baccalauréat STMG constitue un changement majeur dans l'organisation de l'examen qui justifie une organisation académique. Il paraît néanmoins utile de rappeler d'ores et déjà les objectifs et les consignes prévues par les textes réglementaires, note de service du 26-04-2012 [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=60212](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=60212)

<b>Textes</b>	BO n°21 du 24 mai 2012 : Définition de l'épreuve d'étude de gestion dans la série STMG applicable à compter de la session 2014 de l'examen, dont les épreuves anticipées ont lieu en 2013.
<b>Cinq principes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Premier principe</b> : l'étude est propre à chaque élève, lequel bénéficie de l'accompagnement du professeur responsable, dans toutes les étapes de l'étude, de la formalisation du sujet à la présentation orale. L'étude est « l'ouvrage de l'élève », qu'il peut revendiquer, qui lui permet de découvrir la réalité des organisations et d'établir des liens avec l'enseignement, qu'il prend plaisir à mener ("<b>la motivation personnelle de l'élève est importante</b>").</li>   <li>• <b>Deuxième principe</b> : l'étude (les études) est (sont) orientée(s) sur la description, l'analyse et la restitution d'une certaine compréhension des événements, des phénomènes ou des situations étudiées. Dire cela exclut, a priori, l'idée d'une étude qui conduirait par exemple à la formulation d'un diagnostic (ce serait bien prématuré en 1<sup>ère</sup>).</li>   <li>• <b>Troisième principe</b> : l'étude doit permettre aux élèves de se situer dans une perspective large vis-à-vis de la question qui peut amener l'élève à mobiliser des connaissances appartenant à d'autres thèmes (et éventuellement aux autres matières). Il ne s'agit donc pas de « forer profondément » sur une question pointue, mais au contraire, à partir d'une entrée par un aspect d'une question de gestion (tel que le prévoit l'épreuve), de montrer les relations (de complémentarité, d'opposition, etc.) entre les concepts susceptibles d'être mobilisés dans l'étude (c'est un enrichissement du sens).</li>   <li>• <b>Quatrième principe</b> : l'étude s'appuie sur un aspect d'une question de gestion du programme de sciences de gestion appliquée à une ou plusieurs organisations réelles. Il ne s'agit donc pas de conduire une étude abstraite, mais au contraire de rechercher la contextualisation de la question de gestion (de certains aspects de cette question) dans une ou plusieurs organisations. On voit les possibilités qu'ouvre cette exigence : l'élève peut partir d'une question de gestion, en limiter le champ et rechercher une ou des organisations permettant de la mettre en situation ; ou bien, l'élève peut partir d'une ou plusieurs organisations, et, après investigation, identifier à quelle question de gestion elle est susceptible d'apporter un support de contextualisation (le contexte, n'est pas nécessairement à rechercher dans la proximité géographique, il peut passer, par exemple, par des relations à distance avec des contacts dans le monde des organisations).</li> </ul>

	<p>On retrouve bien là, les principes de la démarche technologique consistant à conduire une analyse d'un objet déterminé grâce à des outils et des concepts.</p> <p>• <b>Cinquième principe</b> : l'étude s'inscrit naturellement dans le cadre de la mise en œuvre du programme (l'enseignement) de sciences de gestion. Les capacités qui figurent dans le programme (3ème colonne) sont naturellement mobilisées dans la réalisation de l'étude. Le professeur enseigne en s'appuyant sur ces capacités et, dans son enseignement, il montre lui-même comment tel ou tel aspect d'une question de gestion peut être illustré dans le contexte d'une organisation particulière (pourquoi celle-ci, quelle observation, quel recueil de données, quel traitement, quelle précaution ? etc.).</p>
<p><b>Évaluation</b></p>	<p>Seuls sont pris en compte les points supérieurs à la note de 10 sur 20. Ces points sont multipliés par deux. L'épreuve a lieu en deux parties : conduite de l'étude puis présentation. Les deux temps d'évaluation sont distincts.</p> <p>L'évaluation intervient au cours de l'année scolaire, en fonction de l'état d'avancement de l'étude. Le temps d'évaluation de la conduite d'étude est distinct de l'évaluation orale. Pour la session 2013, la fiche d'évaluation de la conduite d'étude doit être remplie fin mars.</p>
<p><b>Conduite de l'étude</b></p>	<p>L'étude donne lieu à la constitution d'un dossier comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ une fiche de travail synthétique établie conformément au modèle en annexe 1 de la présente note de service ; cette fiche permet de rendre compte de la délimitation de la question, des méthodes de recherche, de sélection et de validation des informations, des technologies mises en œuvre, du calendrier observé et permet de décrire la démarche suivie par le candidat ;</li> <li>⊙ les documents et les informations sélectionnés ;</li> <li>⊙ les conclusions rédigées de l'étude sur une page.</li> <li>⊙ la fiche de travail synthétique est visée par le professeur responsable de l'enseignement de sciences de gestion.</li> <li>⊙ le dossier n'est pas évalué.</li> </ul> <p>Le professeur responsable de l'étude de gestion renseigne une fiche d'évaluation conforme au modèle en annexe 2 de la présente note de service. Cette partie est notée sur 14 points.</p> <p><u>La fiche de travail synthétique et la fiche d'évaluation ont le statut de copies d'examen.</u></p>
<p><b>Présentation orale</b></p>	<p>Elle vise à évaluer la présentation orale de l'étude par le candidat. Elle dure 10 minutes. Elle débute par un exposé de 5 minutes, suivi d'une phase d'entretien de 5 minutes. Le candidat peut appuyer sa présentation sur les documents numériques qu'il juge pertinents.</p> <p>L'évaluation est assurée par le professeur de sciences de gestion ayant le candidat en formation, ou par un autre professeur d'économie-gestion de l'établissement. Cette partie est notée sur 6 points.</p> <p>L'examinateur renseigne une fiche d'évaluation conforme au modèle en annexe 3 de la présente note de service. <u>Cette fiche d'évaluation a un statut de copie d'examen.</u></p> <p>L'épreuve se déroule au sein de l'établissement de formation du candidat, et dans l'environnement numérique de travail utilisé pour la constitution du dossier support. Le chef d'établissement arrête, en liaison avec l'équipe pédagogique, les modalités concrètes d'organisation de l'épreuve et contrôle son bon déroulement. Il convoque les élèves pour préciser les lieux et horaires de passage.</p>

	A l'issue des épreuves, les candidats reprennent leurs cours. <b>La journée n'est pas banalisée.</b>
<b>Dates</b>	<b>Les interrogations orales se dérouleront, pour la session 2013, entre le 8 avril et le 17 mai 2013.</b>
<b>Nota bene</b>	<p><b>Les trois documents ayant statut de copies d'examen, à savoir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La fiche de synthèse remplie par l'élève,</b></li> <li>• <b>La fiche d'évaluation de la conduite de l'étude,</b></li> <li>• <b>La fiche d'évaluation de la présentation orale,</b></li> </ul> <p><b>doivent, tout comme pour les documents de TPE, intégrer une logique de conservation et de sécurisation de ces documents pendant une période d'au moins deux ans.</b></p>
<b>Absence d'un élève</b>	<p>Dans le cas d'absence durant l'année scolaire, il y a 3 cas de figures selon la situation de l'élève :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'élève a partiellement suivi l'élaboration de l'étude mais a été absent excusé (avec justificatif) à l'épreuve d'oral. Dans ce cas il convient de convoquer l'élève à une autre période respectant les contraintes de remontée des notes pour l'harmonisation ou à défaut de voir avec l'équipe pédagogique s'il y a suffisamment d'éléments (temps de présence, participation effective à l'avancement de l'étude) pour établir une proposition de note sur 20 ;</li> <li>2. L'élève n'a pas du tout suivi l'enseignement (ou de manière très insuffisante), en raison d'une absence liée à un cas de force majeure (maladie grave, grossesse,...). Dans ce cas l'élève sera noté dispensé (DI).</li> <li>3. L'élève a été absent à l'épreuve d'oral sans justificatif. Dans ce cas la note de la première partie sera reportée sur 20 (par exemple, 6/14 devient 6 / 20).</li> </ol>
<b>Cas particulier</b>	<p>Pour les <b>candidats libres ou issus des établissements privés hors contrats ou du CNED</b>, un seul temps d'évaluation est prévu : épreuve orale ponctuelle de 20 minutes.</p> <p>L'interrogateur est un professeur d'économie et gestion désigné par le recteur. Il remplit la fiche présentée en annexe 4 de la note de service (regroupement dans un document unique des fiches 2 et 3) ;</p> <p>Les modalités pour renseigner les différentes rubriques suivent la même logique que dans les cas précédents. Il est à noter que le candidat individuel doit fournir le jour de l'épreuve un dossier de même nature que celui présenté par le candidat scolaire, la différence se faisant au niveau de l'environnement numérique dans lequel s'exerce l'interrogation. Les conditions habituelles s'appliqueront pour permettre au candidat de présenter ses supports numériques.</p>
<b>Organisation et harmonisation</b>	<p>La date butoir du 18 mai est fixée concernant la session 2013, pour la remontée des notes sur le serveur Lotanet ce qui permettra d'éditer les documents nécessaires à l'harmonisation.</p> <p>Les différents documents utilisés pour le suivi et l'évaluation présentés en annexe 1 à 3, ne doivent en aucun cas être remis à l'élève mais conservés pour être mis à la disposition de la commission d'entretien. En aucun cas, les notes ne doivent être portées à la connaissance de l'élève. Celui-ci en prendra connaissance lors de la publication des résultats des épreuves anticipées.</p> <p>Seront retournés pour le 24 mai 2013 délai de rigueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 exemplaire photocopié des bordereaux de notation accompagnés de la fiche synthétique (annexe x et y),</li> </ul>

	<p>- le nom du professeur désigné pour représenter l'établissement à la commission d'harmonisation,</p> <p>Le 2ème exemplaire du bordereau de notation et les fiches de notations individuelles seront emmenés à la commission d'harmonisation par le responsable que vous aurez désigné.</p>
<b>Lieu de l'harmonisation</b>	<p>Cette commission d'harmonisation est prévue le <b>29 mai 2013 au Lycée Montchapet</b>. Elle proposera les notes au jury après un examen de toutes les notes des établissements et une analyse pour conduire à des échelles de notes comparables dans toute l'académie.</p>

Je vous remercie pour votre aide précieuse.

Pour la rectrice et par délégation  
Le chef de la division des examens et concours



Cédric PETITJEAN

**PJ :**

**Annexe 1 :** fiche de travail

**Annexe 2 :** fiche d'évaluation de la conduite de l'étude

**Annexe 3 :** fiche d'évaluation de la présentation orale

**Annexe 4 :** bordereaux de notation

## Annexe 1

Baccalauréat technologique – série STMG – Épreuve anticipée d'étude de gestion

### Fiche de travail

<b>Session</b>	
Nom du candidat :	Établissement :
Prénom du candidat :	Ville :
	Académie :

**Question choisie (la délimitation du périmètre est mise en évidence) :**

**Organisation(s) sélectionnée(s) :**

**Démarche générale :**

**Méthodes de recherche, ainsi que de sélection et de validation des informations :**

**Technologies mises en œuvre :**

**Calendrier observé :**

Nom et prénom du professeur responsable	Date et signature

## Annexe 2

Baccalauréat technologique – série STMG – Épreuve anticipée d'étude de gestion

### Fiche d'évaluation de la conduite de l'étude

<b>Session</b>	
Nom du candidat :	Établissement :
	Ville :
Prénom du candidat :	Académie :

<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Très insuffisant</b>	<b>Insuffisant</b>	<b>satisfaisant</b>	<b>Très satisfaisant</b>
Pertinence et validité des informations mobilisées				
Rigueur de l'analyse effectuée				
Intérêt des conclusions				
Adéquation de la démarche suivie à la question étudiée				
Pertinence des documents retenus et des supports utilisés				

Note : /14
------------

<b>Commentaires</b>	
Nom et prénom de l'examineur	Date et signature

### Annexe 3

Baccalauréat technologique – série STMG – Épreuve anticipée d'étude de gestion

#### Fiche d'évaluation de la présentation orale

<b>Session</b>	
Nom du candidat :	Établissement :
Prénom du candidat :	Ville :
	Académie :

<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Très insuffisant</b>	<b>Insuffisant</b>	<b>satisfaisant</b>	<b>Très satisfaisant</b>
Structuration de l'exposé				
Cohérence de l'argumentation				
Clarté du propos				

Note :	/6
--------	----

<b>Commentaires</b>	
Nom et prénom de l'examineur	Date et signature

**Annexe 4**

**Baccalauréat technologique - série STMG - Épreuve anticipée d'étude de gestion**

**Fiche d'évaluation de la conduite de l'étude et de sa présentation**

**Session :**

Nom du candidat :

Établissement :

Ville :

Prénom du candidat :

Académie :

<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Très insuffisant</b>	<b>Insuffisant</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Très satisfaisant</b>
Pertinence et validité des informations mobilisées				
Rigueur de l'analyse effectuée				
Intérêt des conclusions				
Adéquation de la démarche suivie à la question étudiée				
Pertinence des documents retenus et des supports utilisés				
Structuration de l'exposé				
Cohérence de l'argumentation				
Clarté du propos				

**Note : / 20**

Commentaires

Nom et prénom de l'examineur

Date et signature